

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

CLUB DU JEU DE GO

Dimanche 18 juin 2023

Le 18 juin 2023, les membres de l'association CLUB DU JEU DE GO se sont réunis dans la Maison des Associations, 34 rue Pierre Brossolette, Levallois, sur convocation du bureau (article 18 des statuts).

Participants :

Membres dirigeants :

Sylvain RAVERA : président

Rémy NOEL : trésorier

Louise ROULLIER : secrétaire

Membres actifs :

Denis TURNER

Procurations :

Jean-François LE GALIARD, membre actif du club, a donné procuration à Sylvain RAVERA.

L'assemblée est présidée par Sylvain RAVERA, en tant que président de l'association (article 19 des statuts).

La réunion débute à 10 h 30.

Ordre du jour

- Rappel des statuts
- Constatation du quorum
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du compte-rendu de l'AG 2022
 - <https://levallois.jeudego.org/New/comptes-rendus/CLUB%20DU%20JEU%20DE%20GO%20-%20Compte-rendu%20AG%202022-06-12.pdf>
- Rapport moral du président et bilan des activités en 2022-2023
- Bilan, compte de résultat et rapport financier du trésorier
- Élection des membres du bureau
- Reconduction des mesures financières en faveur des jeunes :
 - Remboursement intégral des frais d'inscription en tournoi pour les jeunes de moins de 26 ans (si participation, soit à toutes les rondes, soit à au moins 2 rondes)
 - Remboursement des frais de transport pour se rendre à un tournoi en Île-de-France pour les jeunes de moins de 26 ans (dans la limite de 20 euros par jour, sur présentation des factures)
 - Budget à définir
- Reconduction du remboursement de la nourriture apportée aux réunions hebdomadaires du club (sur présentation des factures) et gratuité des boissons et friandises au club. Budget à définir.
- Jours et horaires d'ouverture du club à la maison des associations
- Pédagogie, organisation de cours
- Fonctionnement de la bibliothèque
- Organisation du tournoi de Levallois 2024 :
 - Salle
 - Dates
 - Tarifs d'inscription
 - Montant des prix
 - Autres
- Organisation par le club d'un championnat national ou d'un championnat d'Île-de-France
- Fixation du montant de la cotisation annuelle (part club de la licence)
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2023-2024
- Questions diverses

Rappel des statuts

Sylvain RAVERA cite quelques phrases extraites des statuts du club.

Constatation du quorum

Trois membres dirigeants étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer (article 19 des statuts).

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de l'AG 2023

Sylvain RAVERA rappelle que le compte rendu a été rendu disponible en ligne au lien :
<https://levallois.jeudego.org/New/comptes-rendus/CLUB%20DU%20JEU%20DE%20GO%20-%20Compte-rendu%20AG%202022-06-12.pdf>

Le compte rendu est approuvé avec 4 voix pour et 1 abstention.

Rapport moral du président et bilan des activités en 2022-2023

Sylvain RAVERA, président du club, fait son rapport moral.

Comme l'année précédente, le club a participé au challenge Île-de-France, compétition régionale étalée sur l'année 2022-2023. Louise ROULLIER a été capitaine de l'équipe du club et a co-organisé les rencontres. Le club du Jeu de Go a joué toutes ses rondes et achève le challenge avec 13,5 points. À cette date, les résultats ne sont pas encore officiels, certains clubs devant encore jouer leurs dernières rondes. Cependant, le Club du Jeu de Go devrait finir dans les 3 premiers clubs du classement.

Le tournoi de Levallois a été organisé en mars 2023 et réuni 58 participants, dont 1 participant qui a fait la parité et s'est donc inscrit gratuitement. C'est 10 participants de plus qu'en 2022. Beaucoup de joueurs ont choisi des prix en nature (jeux de société, cours de go en ligne) mais certains prix n'ont pas été distribués : ils seront offerts au tournoi de Levallois 2024.

Sylvain RAVERA a participé au championnat d'Île-de-France, et Louise ROULLIER s'est qualifiée pour le championnat de France Open 2022, auquel elle a pu participer. Elle a également gagné 3 parties sur 3 au tournoi de Levallois, malgré des contre-performances à d'autres tournois.

En 2022-2023, le club a vu l'inscription de plusieurs jeunes : Hugo (moins de 20) ainsi que Raphaël, Hugo et Lucas (moins de 12 ans). Ceux-ci restent peu nombreux et peu assidus, il est difficile de créer une dynamique parmi les jeunes du club.

Le lancement de l'activité go à la résidence seniors Casa Barbara a duré de septembre à mai. Malheureusement, peu de membres du club y ont réellement participé et peu de résidents se sont intéressés aux animations autour du Go. Sylvain RAVERA constate donc un échec de cette animation.

L'activité a été arrêtée en mai, car Casa Barbara a rendu payant l'accès à ses animations, ce qui a démotivé les quelques résidents participant aux rencontres avec le club. L'activité pourra éventuellement reprendre ultérieurement.

Une partie du matériel stocké à Casa Barbara est retournée au club, l'autre partie est utilisée pour des initiations à l'extérieur (deux plateaux 19 x 19 réversibles 13 x 13, deux plateaux 9 x 9, un set de pierres dans de grands bols en plastique).

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier

Rémy NOEL, trésorier, nous lit son rapport financier.

Quinze licences ont été prises en 2022-2023 soit une de moins que lors de la période précédente, pour un total de 75 euros de parts club. Les licences sont donc à peu près stables, d'autant plus que, cette année, le club a décidé de ne pas activer d'inscription en ligne via HelloAsso (pour des raisons qui se sont révélées caduques).

En 2023, le tournoi a connu une plus grosse fréquentation qu'en 2022 (57 inscrits contre 47 l'année précédente) permettant de générer un léger excédent grâce à la buvette :

- Les entrées ont généré 1 000 euros (43 tarifs pleins et 14 réduits), et la buvette 401,96 euros soit 1401,96 euros de chiffre (+ 27 %).
- 560 euros ont été dépensés en prix, 103,02 en coupes, 29,75 en « champagne », 14,93 en matériel divers et l'approvisionnement de la buvette a coûté 305,35 euros soit 1316,60 euros de dépenses.
- La buvette était donc en excédent de 96,61 euros tandis que le tournoi était en léger déficit de 11,25 euros (pour un résultat global de 83,36 euros).

Le compte d'épargne du club a dégagé 65,78 euros en 2022. Le montant présent sur le compte d'épargne se monte donc à 4850,70 euros.

Le Crédit agricole continue à nous facturer des commissions de mouvement (fixes de 15 euros par mois actif) lors de tout versement ou encaissement de chèques ou lors de versement en plus des frais de dossiers de 40 euros, pour un total de 100 euros sur l'année. Cela dit, en 2023, pas de surprises sur les comptes si ce n'est 1 centime gracieusement versé par le président sur le compte chèques pour tester Paypal, 1 centime que le trésorier a donc déclaré en produit exceptionnel.

Les actifs du club se portent à un total de **6 564,49 euros** soit 127,05 euros de plus que l'année dernière.

Si l'année a un résultat positif, il est toujours dommage qu'une bonne partie des dépenses hors tournoi soit allouées en frais bancaires, les solutions alternatives manquant cependant de la possibilité d'encaisser des chèques ou des espèces.

Le rapport financier de Remy NOEL est approuvé à l'unanimité.

Le bilan et le compte de résultats peuvent être trouvés en annexes de ce compte rendu.

Élection des membres du bureau

Le nouveau bureau soumis au vote est composé de :

- Sylvain RAVERA, président
- Rémy NOEL, trésorier
- Louise ROULLIER, secrétaire

Proposition approuvée par 4 voix pour et 1 voix contre.

Hugo NORTIER et Rémy NOEL sont reconduits comme responsables Licences.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Mesures financières pour les jeunes

Le bureau propose la reconduction des mesures financières à l'égard des jeunes de moins de 26 ans :

- remboursement intégral des frais d'inscription aux tournois (sous réserve d'avoir participé, soit à toutes les rondes, soit à au moins 2 rondes) ;
- remboursement des frais de transport pour se rendre à un tournoi en Île-de-France (sur présentation des factures) dans la limite de 20 euros par jour ;
- le budget est limité à 500 euros.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le bureau rappelle que ces mesures, auparavant limitées aux moins de 18 ans, ont été étendues aux moins de 26 ans lors de la dernière assemblée générale. Les moins de 26 ans du club ignorent ou oublient l'existence de ces mesures. Elles n'ont donc entraîné aucune dépense en 2022.

Louise ROULLIER annonce qu'elle enverra un mail de rappel à tous les joueurs du club.

Remboursement des frais de bouche

Le bureau propose la reconduction du remboursement des frais de bouche lors des sessions ordinaires des samedis : la nourriture apportée par les membres du club ou présente dans l'armoire peut être consommée gratuitement par tous.

Le club fixe un budget maximum pour le remboursement des frais de bouche à 500 euros.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Organisation du tournoi de Levallois 2024

Comme les années précédentes, le Club du Jeu de Go souhaite organiser un tournoi à Levallois, en mars 2024.

- **Salle** : Sylvain RAVERA indique qu'il faudra demander une salle, idéalement courant juin. Louise ROULLIER se charge de rédiger une lettre de demande pour la salle aux dates voulues.
- **Dates** : Idéalement, il faudrait reporter les mêmes conditions que 2023 ; le bureau va en discuter à part après examen du calendrier. La date doit se trouver assez éloignée des dates du tournoi d'Antony (traditionnellement début février) et du tournoi de Paris, prévu sur le week-end de Pâques 2024.
- **Tarifs d'inscription** : Le bureau propose la reconduction des tarifs d'inscription de 2023 (10 € réduit, 20 € plein tarif).

Proposition adoptée à l'unanimité.

- **Montant des prix** : Le bureau propose la reconduction des mêmes prix que l'année précédente :
 - 300 € pour la première place ;
 - 200 € pour la deuxième place ;
 - 100 € pour la troisième place.

Chaque prix est à répartir selon le système Hort entre les participants ex aequo. Interrogé sur le système Hort, Sylvain RAVERA rappelle que la répartition des prix concerne surtout la 3^e place : elle permet de récompenser des joueurs qui sans cela seraient départagés au SOS ou SOSOS. Il est aussi proposé aux joueurs concernés de prendre l'un des lots en nature.

Les joueurs à 3 ou 4 victoires gagneront des prix en nature (jeux de société, livres, etc.). Ces prix seront fixés ultérieurement.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Rémy NOEL suggère également de proposer systématiquement un lot de consolation pour un participant qui n'aurait pas remporté de victoire.

- **Autres questions liées à l'organisation du tournoi** : Le bureau se demande s'il faut augmenter les tarifs de la buvette lors du tournoi. Rémy NOEL rappelle que les prix ont déjà été augmentés en 2023 à cause de l'inflation.

Sylvain RAVERA et Rémy NOEL prévoient de regarder ce point indépendamment, avec la liste des tarifs pratiqués l'an dernier sous les yeux.

Denis TURNER se propose pour soumettre une proposition de prix de vente à la buvette.

Organisation par le club d'un championnat national ou d'un championnat d'Île-de-France

Sylvain RAVERA propose que le club organise une compétition nationale ou régionale.

Il s'agirait soit :

- du championnat de France féminin, 20 à 32 joueuses (novembre-décembre 2024) – 4 ou 5 rondes
- du championnat de France amateur, 16 joueurs (octobre 2024) – 4 rondes dont élimination + buvette avec bières
- du championnat d'Île-de-France jeunes, 14 joueurs max (décembre 2023 ou 2024)
- du championnat de France vétérans, 14 joueurs max (octobre à décembre 2023 ou 2024)

Quelle que soit la compétition choisie, il faudra déposer une demande de salle à la mairie et prévoir un budget pour la buvette.

Rémy NOEL fait remarquer qu'en cas d'organisation du tournoi il nous faudra demander à la mairie un accès à l'armoire du club le samedi, en dehors de nos horaires habituels.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Jours et horaires d'ouverture à la Maison des associations

Plusieurs membres soulèvent que se réunir 3 dimanches par mois au lieu de tous les dimanches crée des confusions. Il est arrivé qu'un membre se rende par erreur au club un dimanche de fermeture. Une ouverture régulière serait plus adaptée pour éviter ce genre de soucis et motiver les joueurs.

Sylvain RAVERA indique qu'il est difficile d'obtenir la réouverture du club le samedi à la maison des associations. L'expérience de la Casa Barbara montre aussi que le créneau du samedi après-midi n'est pas suffisant pour motiver les joueurs.

En 2024, lors du renouvellement de la convention avec la mairie de Levallois, le club sollicitera la possibilité d'ouvrir tous les dimanches du mois. De plus, l'association compte désormais plusieurs Levalloisiens. Si l'ouverture tous les dimanches est possible, le club serait prêt à partager la salle avec une association, par exemple le cercle Potemkine (club d'échecs de Levallois) si elle veut se réunir occasionnellement en début de mois.

Pédagogie, organisation de cours

Louise ROULLIER indique qu'elle a approché des pédagogues, mais n'a finalement pas mené à bien l'organisation de cours pour les membres du club. Le bureau propose de renoncer à l'organisation de cours tant que la fréquentation du club ne sera pas plus importante.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Fonctionnement de la bibliothèque

La bibliothèque semble fonctionner de manière satisfaisante. Sylvain RAVERA signale cependant que *L'Âme du go* est manquant à l'inventaire.

Fixation du montant de la cotisation annuelle (part club de la licence)

Le bureau propose de reconduire le montant de la « part club » à 5 €, comme l'année précédente. Rémy NOEL indique que notre épargne est encore suffisante.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Présentation et vote du budget prévisionnel 2023-2024

Le trésorier n'ayant pas pu réaliser le budget avant l'AG, cette question n'est pas soumise au vote.

Questions diverses

- **AG des clubs d'Île de France** : Rémy NOEL est candidat pour représenter le club à l'AG de la Ligue Île-de-France prévue le 24 juin 2023.

- **Forum des associations de Levallois** : Celui-ci sera organisé le 10 septembre 2023 : le club du Jeu de Go y sera représenté. Louise ROULLIER annonce qu'elle sera disponible. Sylvain RAVERA demandera à la mairie de donner accès à l'armoire du club le samedi 10 septembre.

- **Repas de club** : Le club souhaite organiser un repas réservé à ses membres en 2023 ou 2024. Le club prendra en charge jusqu'à 10 euros par personne.

Proposition adoptée à l'unanimité.

- **Autres** : La visite d'un jeune joueur coréen au club du Jeu de GO aura lieu le 25 juin 2023. La fermeture annuelle de la Maison des Association est prévue du 25 juillet au 25 août 2023, le club reprendra ensuite ses activités dès le 27 août 2023.

Fin de l'AG à 13 h 20.

Sylvain RAVERA, président



Rémy NOEL, trésorier



Louise ROULLIER, secrétaire



ANNEXES

Bilan de l'exercice 2022-2023

Compte de résultats de l'exercice 2022-2023

BILAN EXERCICE 2022-2023

ACTIF

Actif Immobilisé	
20. Immobilisations incorporelles	
- Frais d'établissement	0
- Frais de développement	0
- Concessions et droits similaires	0
- Droit au bail	0
- Autres immobilisations	0
21. Immobilisations incorporelles	
- Terrains	0
- Aménagements	0
- Constructions	0
- Matériel et outillage	0
- Autres immobilisations	0
23. Immobilisations en cours	0
27. Autres immobilisations financières	
- Prêts	0
- Droits et cautionnements versés	0
- Autres créances immobilisées	0
28. Amortissement des immobilisations	
- Immobilisations incorporelles	0
- Immobilisations corporelles	0
- Autres immobilisations	0
29. Provisions pour dépréciation	0
Total actif immobilisé	0

Actif circulant	
3. Stock et en-cours	
- Stocks	0
- En-cours	0
- Autres approvisionnement	0
4. Comptes de tiers	
- Fournisseurs, usagers, personnel	0
- Collectivité publique	0
- Créateurs divers	0
5. Comptes financiers	
- Banques, établissements financiers	6148.73
- Caisse	415.76
- Autres comptes financiers	0
Total actif circulant	6564.49

TOTAL ACTIF	6564.49
--------------------	----------------

PASSIF

Capitaux propres	
10 ^e Fonds propres et réserves	
- Fonds propres sans droits de reprise	0
- Fonds propres avec droits de reprise	0
- Réserves	0
11. Eléments en instances d'affectation	0
12. Résultats nets de l'exercice	0
13. Subvention d'investissement	0
Total capitaux propres	0

Provisions	
14. Provisions réglementées	0
15. Provisions pour risques et charges	
- Provisions pour risques	0
- Pour provisions pour charges	0
- Autres provisions	0
Total Provisions	0

Dettes	
16. Emprunts et dettes assimilées	
- Emprunts auprès des banques	0
- Dépôts et cautionnement reçus	0
- Participation des salariés	0
- Autres emprunts et dettes	0
17. Dettes sur participations	
Total dettes	0

Autres	
18. Comptes de liaison	
- Apports permanents	0
- Biens et prestations échangés	0
19. Fonds dédiés	0
Total autres	0

TOTAL PASSIF	0
---------------------	----------

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2022-2023

CHARGES	
60. Achats (sauf 603)	
601. Matières premières	705.70
602. Autres provisions	0
604. Etudes et prestations	0
605. Matériels, équipements et travaux	0
607. Achats de marchandises	0
Total Achats	705.70
603. Variation de stocks	0.00
61. Services extérieurs	
611. Sous-traitance générale	0
612. Redevances de crédit-bail	0
613. Locations	0
614. Charges locatives	0
615. Entretien et réparations	0
616. Primes d'assurances	0
617. Etudes et recherches	0
618. Divers	0
Total services extérieurs	0
62. Autres services extérieurs	
621. Personnel extérieur	0
622. Rémunérations d'intermédiaires	0
623. Publicité et relations publiques	0
624. transports	0
625. Déplacements et réceptions	0
626. Frais postaux et télécom	0
627. Services bancaires et assimilés	100.00
628. Divers	431.00
Total autres services extérieurs	531.00
64. Charges de personnel	
641. Rémunérations du personnel	0
645. Charges de sécurité sociales	0
647. Autres charges sociales	0
648. Autres charges de personnel	0
Total charges de personnel	0
86. Emplois des contributions volontaires	
860. Secours en nature	0
861. Mise à disposition gratuite de biens	0
862. Prestations	0
864. Personnel bénévoles	0
Total emplois des contributions	0
Autres charges	
63. Impôts et taxes	0
65. Autres charges de gestion courantes	610.00
66. Charges financières	0
67. Charges exceptionnelles	0
68. Dotations aux amortissements	0
69. Impôts sur les sociétés	0
Total autres charges	610.00
TOTAL CHARGES	1846,70

PRODUITS	
70. Vente de produits et services	
701. Ventes de produits finis	401.96
702. Ventes de produits intermédiaires	0
704. Travaux	0
705. Etudes	0
706. Prestations de services	1000,00
707. Ventes de marchandises	0
708. Produits annexes	0
Total ventes	1401.96
75. Produits de gestion	
751. Redevances pour concessions	0
754. Collectes	0
756. Cotisations	506.00
758. Produits divers de gestion	0
Total produits de gestion	506.00
87. Contributions volontaires	
870. Bénévolat	0
871. Prestations en nature	0
872. dons en nature	0
Total contributions volontaires	0
Autres produits	
71. Production stockées	0
72. Production immobilisée	0
74. Subvention d'exploitation	0
76. Produits financiers	65.78
77. Produits exceptionnels	00.01
78. Reprises sur amortissements	0
79. Transferts de charges	0
Total autres produits	65.79
TOTAL PRODUITS	1973.75
RESULTAT (excédent ou déficit)	127.05

Approuvé le ..28/06/2022.....

Signatures :

Président : Sylvain RAVERA

Trésorier :


